



CANTON DE BERNE

BREVET  
D'ENSEIGNEMENT DE  
L'ECONOMIE FAMILIALE

La Direction de l'instruction publique du canton de Berne  
certifie que

**RYTZ Noëlle**

a subi avec succès les examens prévus par la loi et satisfait  
aux autres exigences légales en vue de l'obtention du brevet pour  
l'enseignement de l'économie familiale  
et lui délivre le présent

BREVET D'ENSEIGNEMENT

qui lui permet d'être élu(e), à titre définitif, pour enseigner

- a) dans les écoles primaires, secondaires et postsecondaires de langue  
française:  
l'économie familiale  
les travaux à l'aiguille / travaux manuels  
le jardinage
- b) dans les écoles primaires:  
l'éducation artistique  
les activités créatrices manuelles (ACM)  
\* l'éducation physique

Berne, le **3 juillet 1992**

LE PRÉSIDENT DE LA  
COMMISSION DU BREVET:

*Hüry Gebler*

LE DIRECTEUR DE  
L'INSTRUCTION PUBLIQUE:

*P. Schuler*

\* biffé lorsque la formation spéciale n'a pas été acquise

## EXAMEN PARTIEL I

Français . . . . .	<u>5 1/2</u>
Allemand. . . . .	<u>5 1/2</u>
Mathématique . . . . .	<u>5</u>
Histoire / Instruction civique. . . . .	<u>6</u>
Géographie . . . . .	<u>6</u>
Biologie . . . . .	<u>6</u>
Chimie . . . . .	<u>5</u>
Activités créatrices manuelles:	
1re à 4e année scolaire . . . . .	<u>5 1/2</u>
5e à 9e année scolaire . . . . .	<u>6</u>

L'examen est réussi.

Bienne, le 31 janvier 1991

LE DIRECTEUR DE  
L'ECOLE NORMALE:

*N. Guéhen*

LE PRESIDENT DE LA  
COMMISSION DU BREVET:

*Jürg Gaber*

## EXAMEN PARTIEL II

Education artistique / Ecriture . . . . .	<u>5</u>
Pédagogie . . . . .	<u>6</u>
Psychologie . . . . .	<u>5 1/2</u>
Enseignement ménager . . . . .	<u>6</u>
Economie domestique . . . . .	<u>6</u>
Travaux à l'aiguille . . . . .	<u>5 1/2</u>
Pratique de l'enseignement . . . . .	<u>6</u>
Education physique* . . . . .	<u>5 1/2</u>
Alimentation-diététique . . . . .	<u>6</u>

L'examen est réussi.

Cette attestation ne donne pas droit à une élection  
définitive que seul le brevet d'enseignement confère.

Bienne, le 3 juillet 1992

LE DIRECTEUR DE  
L'ECOLE NORMALE:

*N. Guéhen*

LE PRESIDENT DE LA  
COMMISSION DU BREVET:

*Jürg Gaber*